

## Recommandations pour l'organisation de manifestations scientifiques internationales.

Texte élaboré en réunion plénière de la CPDirSIC le 14.01.2011, modifié et voté à l'unanimité en séance plénière le 11.04. 2011. L'objectif de ce texte est d'apporter une aide à l'organisation de manifestations scientifiques internationales et des repères dans le cadre de participation à des manifestations scientifiques organisées à l'étranger.

Catégories	Critères
<b>Congrès ou Colloques internationaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 30% de communicants étrangers (nationalité déterminée en fonction du laboratoire d'appartenance)</li><li>• comité scientifique international (30% d'étrangers, même règle)</li><li>• au moins 3 nationalités différentes dont la nationalité française (i.e. française plus au moins 2 autres nationalités)</li><li>• les titres, résumés et mots-clefs doivent être en au moins 2 langues (au moins 2 langues étrangères ou le français plus au moins une autre langue)</li><li>• au début de la procédure, on fait circuler un appel à communications internationales, mais le colloque lui-même ne peut être qualifié d'international qu'après la procédure de sélection, à partir de la liste des communications et des communicants</li></ul>
<b>Procédures de légitimation scientifique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• la sélection des propositions retenues doit avoir été effectuée en double aveugle</li><li>• les actes doivent être publiés (imprimés avec pagination ou en numérique – cédérom, clé usb ou en ligne – avec indication du nombre de signes ou du nombre de caractères). La source est donc localisable et identifiable</li><li>• il doit y avoir eu évaluation du texte long, soit pour la sélection, soit pour la publication des actes si la première sélection s'est faite sur résumé ou texte court</li><li>• il n'y a pas d'impératif de langue pour la publication des textes longs dans les actes</li></ul>
<b>Actions bilatérales ou européennes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• la discipline valorise particulièrement les actions bilatérales réunissant deux nationalités dans un travail scientifique approfondi</li><li>• la discipline est attentive aux activités menées dans un cadre européen</li></ul>

<p><b>Publications à l'étranger</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sont comptabilisées dans les productions qualifiantes les interventions françaises dans un colloque étranger (national ou international) à l'étranger, à condition que les procédures de légitimation scientifique respectent les caractéristiques énoncées plus haut</li> </ul>
<p><b>Colloques internationaux étrangers à l'étranger</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les colloques étrangers à l'étranger doivent procéder à une sélection en double aveugle, faire apparaître des communicants internationaux et un comité scientifique international, sans critère de pourcentage minimal</li> <li>• la qualification de colloque international est opérée selon les règles en vigueur dans le pays étranger et validée par le pays d'accueil</li> </ul>
<p><b>Conférencier invité(key-note speaker)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• une conférence invitée est une conférence dans un congrès ou un colloque international qui ne passe pas par la procédure de sélection</li> <li>• une intervention en séminaire de labo ou devant des étudiants ne peut pas être considérée comme une conférence invitée</li> </ul>
<p><b>Colloques français à l'étranger</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les délocalisations de colloques français à l'étranger ne sont pas considérées comme des colloques internationaux</li> </ul>